



Communiqué de presse

31 janvier 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION

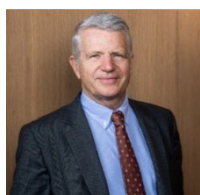
JEAN-EUDES TESSON, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'UNÉDIC

Le 31 janvier 2024, le Conseil d'administration de l'Unédic a désigné Jean-Eudes Tesson (Medef) président de l'Unédic et Patricia Ferrand (CFDT) vice-présidente, pour un mandat de 2 ans. Cette nomination a lieu dans le cadre de l'alternance de la présidence de l'Unédic entre le collège salariés et le collège employeurs.

Jean-Eudes Tesson succède à Patricia Ferrand, présidente de l'Unédic de janvier 2022 à janvier 2024. À l'issue de sa nomination, il a indiqué aux administrateurs de l'Unédic : « *Les deux prochaines années seront remplies d'incertitudes mais nous avons notre feuille de route. Nous allons devoir défendre notre place et garder le cap* ».

Patricia Ferrand a souligné précédemment dans son rapport moral de fin de mandat : « *Les deux années écoulées sont la parfaite illustration de la force collective qui nous anime et de l'exigence qui nous guide au sein de l'Unédic* ». Elle a notamment salué la mobilisation et l'engagement des partenaires sociaux pour « *soutenir et accompagner les demandeurs d'emploi, les salariés et les entreprises* ».

Biographie de Jean-Eudes Tesson



Jean-Eudes Tesson, ingénieur, diplômé de l'École centrale de Paris était président du groupe Tesson (entreposage frigorifique, logistique du vin, édition de logiciels), dont le siège se situe aux Sables-d'Olonne. Il a présidé pendant 30 ans l'association professionnelle de La Chaîne Logistique du Froid. Jean-Eudes Tesson a également présidé l'Urssaf Caisse nationale de 2011 à 2022, et l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS) de 2012 à 2021.

Depuis 2022, Jean-Eudes Tesson est membre du Conseil d'administration de l'Unédic pour le collège employeurs (Medef). Il a exercé la fonction de vice-président de l'Unédic de janvier 2022 à janvier 2024.

Le 31 janvier 2024, Jean-Eudes Tesson a été nommé président de l'Unédic pour un mandat de deux ans par le Conseil d'administration.

Biographie de Patricia Ferrand



Patricia Ferrand, diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble et titulaire d'un DEA d'économie appliquée est secrétaire confédérale, responsable du service emploi et sécurisation des parcours professionnels à la CFDT. Elle est également vice-présidente de Pôle emploi (devenu France Travail) et présidente de son comité stratégique et d'évaluation.

Patricia Ferrand est membre du Conseil d'administration de l'Unédic depuis 2010 pour le collège salariés (CFDT). Elle a assuré la présidence à trois reprises (2014-2016, 2018-2020, 2022-2024), tout comme la vice-présidence (2016-2018, 2020-2022).

Patricia Ferrand a été nommée vice-présidente de l'Unédic le 31 janvier 2024.

Les membres du Bureau de l'Unédic au 31 janvier 2024

Président : Jean-Eudes Tesson, Medef

Première Vice-présidente : Patricia Ferrand, CFDT

Deuxième Vice-président : Jean-Michel Pottier, CPME

Troisième Vice-président : Martial Galouzeau de Villepin, CFTC

Trésorier : Bertrand Mahé, CFE-CGC

Trésorier adjoint : Christophe Sans, U2P

Assesseurs : France Henry-Labordère (Medef), Hubert Mongon (Medef), Denis Gravouil (CGT), Michel Beaugas (FO)

Le renouvellement des instances de gouvernance de l'Unédic

L'Unédic est une organisation paritaire : son Conseil d'administration est composé de 50 membres, soit 25 représentants des salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO) et 25 représentants des employeurs (Medef, CPME, U2P). Il pilote le régime d'assurance chômage. Il se réunit deux fois par an, ou plus en cas de session extraordinaire.

Lors de son renouvellement, le Conseil d'administration désigne parmi ses membres un Bureau comprenant 10 membres : 5 membres représentant chacune des organisations syndicales et 5 membres représentant les organisations patronales.

Le Conseil d'administration nomme pour deux ans, son/sa président(e) qui est choisi(e) tour à tour dans le collège des salariés et des employeurs. Il/elle préside aussi le Bureau.

À propos de l'Unédic

L'Unédic est une association paritaire, de statut privé, regroupant des représentants des salariés (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO) et des représentants des employeurs (Medef, CPME et U2P). Elle pilote et gère l'Assurance chômage en veillant à protéger les parcours professionnels au plus près des réalités de l'emploi, tout en étant attentive aux besoins des employeurs. Sa connaissance du marché du travail et sa faculté d'anticipation de la conjoncture économique lui permettent de garantir la solidité de ce régime à la fois assurantiel et solidaire. Ancrée sur tout le territoire grâce à son réseau d'instances paritaires régionales (IPR) et en interaction avec un écosystème large de partenaires institutionnels en France et à l'international, l'Unédic est un rouage essentiel au dynamisme de l'emploi. Sans cesse en mouvement, depuis plus de 60 ans, elle consolide et renouvelle l'Assurance chômage au service de la cohésion sociale et en soutien de l'économie française.